

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Vendredi 23 février 2018 – 9 h 30 et 14 h 00 (éventuellement)
Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

1. Communications

2. Examen des projets et propositions

- 2.1. Proposition de décision d'assentiment à l'Accord de coopération entre l'Etat fédéral, les Régions, les Communautés, la Commission communautaire française et la Commission communautaire commune, relatif à l'exercice des compétences attribuées aux Parlements nationaux par le Traité sur l'Union européenne, le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et les Protocoles y annexés, signé à Bruxelles le 29 mars 2017
déposée par Mme Julie de Grootte, au nom du Bureau élargi
[96 \(2017-2018\) n° 1](#) et [96 \(2017-2018\) n° 2](#)
- Rapporteur : M. Gaëtan Van Goidsenhoven
 - Discussion générale
 - Discussion de l'article unique

3. Interpellations

- 3.1. de Mme Fatoumata Sidibé adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Cohésion sociale, concernant [le soutien et l'accompagnement scolaires](#)
- 3.2. de M. Alain Maron adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Cohésion sociale, concernant [le rapport d'évaluation du CRACs D77 sur les SAPA, l'accord de coopération sur l'accueil des primo-arrivants entre la Commission communautaire française, la Vlaamse Gemeenschapscommissie et la Commission communautaire commune, la communication des BAPA et l'impact du projet de loi fédérale qui vise à modifier le code de nationalité](#)
- 3.3. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, concernant [la prévention du burn-out à Bruxelles et le projet-pilote de Fedris](#)
- 3.4. de M. Julien Uyttendaele adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, concernant [le rapport Drugroom, ses conclusions et propositions d'action](#)
- 3.5. de M. Ahmed El Ktibi adressée à M. Didier Gosuin, ministre en charge de la Formation professionnelle, concernant [les formations en alternance](#)

- 3.6. de Mme Magali Plovie adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant [les travailleurs handicapés sous contrat d'adaptation professionnelle \(CAP\)](#)

et interpellation jointe de M. Sevket Temiz adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant [les conséquences financières et humaines des nouvelles dispositions prises par le Gouvernement fédéral concernant la formation au travail des personnes handicapées](#)

- 3.7. de Mme Magali Plovie adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant [la réduction des indemnités versées aux familles d'accueil de personnes handicapées](#)

et interpellation jointe de Mme Caroline Désir adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant [la révision des allocations versées aux familles pour l'accueil de personnes porteuses d'un handicap](#)

4. Questions orales

- 4.1. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant [les actions du GAMP](#)

- 4.2. de Mme Magali Plovie adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant [les subsides « loterie nationale » pour l'octroi d'une norme supplémentaire pour l'accueil des personnes handicapées de grande dépendance](#)

- 4.3. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge de l'Accueil de la petite enfance, concernant [l'accueil de l'enfance avant et après l'ouverture de garderies](#)

- 4.4. de M. André du Bus de Warnaffe adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, concernant [le « Nutri Score »](#)

- 4.5. de M. Julien Uyttendaele adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, concernant [les implications de l'arrêté royal du 26 septembre 2017 réglementant les substances stupéfiantes, psychotropes et soporifiques sur l'action du secteur associatif en matière de tests de drogue](#)

5. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 09 h 00)

fixée(s) à 12 h 00

6. Vote

des points dont la discussion est terminée, à partir de 12 h 30

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés (ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).
Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21